



EDITORIAL

Le Conseil Municipal du mois de mars est traditionnellement consacré au vote du budget primitif. Cette année, sans augmentation de la pression fiscale pour la quatrième année consécutive, en réalisant une baisse de son endettement, notre Commune programme de nouveaux investissements importants. Après le réaménagement de la Mairie pour un meilleur accueil du public et un accès facilité pour les handicapés, l'extension de la Bibliothèque Municipale qui accueille de plus en plus de lecteurs, le réaménagement du pavillon central de l'An-

cien Collège, entre salles de la « Cantine » et du « Préau », équipé de sanitaires et de salles associatives, sont désormais programmés.

La réalisation de terrains d'entraînement avant l'automne, à proximité du stadium, vise à désengorger les installations de Carpenté. Après des années de joutes juridiques, la Commune a enfin réussi à démontrer l'utilité publique et à maîtriser le foncier. Ainsi rugbymen mais aussi footballeurs pourront-ils mieux pratiquer leur sport favori.

Le tout s'accompagne d'actions nombreuses et diverses qui visent à adapter notre Ville à son évolution démographique.

Jean-Jacques APINE
Maire de Grenade

SERVICE DES ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu :

Pour le 1^{er} tour : le 22 avril,

Pour le 2^{ème} tour : le 6 mai 2007

Les élections législatives auront lieu :

Pour le 1^{er} tour : le 10 juin,

Pour le 2^{ème} tour : le 17 juin 2007

VOTE PAR PROCURATION :

Les personnes qui désirent voter par procuration pourront s'adresser à la Gendarmerie de la Commune munies d'une pièce d'identité.



- POUR UNE URGENCE -

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

NUMÉRO EUROPEEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ELU DE PERMANENCES 06 18 08 38 56

sommaire

pages 2-3

Des travaux pour améliorer notre cadre de vie

- > Travaux en régie
- > Réaménagement de la mairie
- > Travaux de toitures

pages 4-5

Le budget

- > Le budget 2006
- > Les résultats du budget 2006

pages 3 et 6-7

Civisme

- > Vandalisme et dégradations en tout genre
- > Des gestes qui permettent de rendre la commune plus propre
- > Chiens et ville propre
- > Poubelles et citoyenneté
- > Décharges : stop aux sauvages
- > Jets de nourriture aux animaux

pages 8-11

Bien dans ma commune

- > Brèves de Commune
- > La police municipale vous informe
- > Le Point Information Jeunesse
- > Bienvenue à Grenade
- > Services Administratifs
- > Aides du Conseil Général
- > Permanences du conciliateur
- > Permanence Armée de Terre

page 12

Vie culturelle

- > La Bibliothèque Municipale

pages 13-14

Enfance jeunesse

- > Le Service Enfance Jeunesse

pages 15-16

Conseil municipal

- > Les séances du 31 janvier et 7 mars 2007

pages 16-17

Communautés de Communes Save et Garonne

- > Office Intercommunal de Tourisme

page 18

Arrêt sur images

- > Le récit de Brassens
- > Le mardi au Centre de Loisirs

pages 19-27

La vie des assos...

- > Ça s'est passé à Grenade
- > Les assos vous informent

page 28

Agenda

Travaux en régie

● Travaux en régie

- Les grilles du jardin de l'école élémentaire Bastide en remplacement des barrières en bois.
- Le sol de la salle provisoire (dans l'attente de la rénovation de la salle attenante), au 1^{er} étage du foyer de St Caprais, qui va permettre à la bibliothèque d'y assurer une permanence.
- Avant toit au-dessus de la porte du couloir extérieur de l'école maternelle Bastide.
- Le plafond de la salle de judo (mise aux normes incendie).
- La peinture du local Aviron. ■



Nettoyage de la façade de l'Ancien Collège



Les nouvelles grilles de l'école élémentaire Bastide



Le nouveau sol du 1^{er} étage au Foyer Rural de Saint Caprais



Avant toit à l'école maternelle Bastide

Travaux de réaménagement

● Réaménagement de la mairie

L'aménagement de la salle polyvalente, en bureaux (qui constitue la 1^{ère} partie de ces travaux) est, aujourd'hui, terminé.

Le Service Urbanisme l'a investi définitivement, disposant maintenant de bureaux individuels plus spacieux et mieux adaptés pour recevoir du public.

Provisoirement, l'accueil de la Mairie a trouvé sa place dans ce bâtiment, ainsi que les Services de l'Etat Civil, des cartes grises et passeports, et des inscriptions (cantines, CLSH...).

Dans le même temps, la rampe d'accès au Cinéma a été refaite (mise aux normes).

Les travaux concernant la 2^{ème} partie ont suivi sans interruption.

A ce jour, ont été réalisées : la démolition de tous les bureaux du rez-de-chaussée, la création de nouvelles portes, la pose du carrelage, la réfection de l'électricité (ainsi que dans la Salle du Conseil), et la mise en chantier de la rampe d'accès.

La fin de ces travaux est toujours prévue pour début mai.

Remercions le personnel qui, malgré les bruits des marteaux piqueurs et des perceuses conserve une attitude sereine et toute son efficacité. ■



La rampe d'accès du cinéma



Le nouvel accueil de la Mairie, à l'ancienne Salle Polyvalente



Travaux de la rampe d'accès de la Mairie

● Travaux de toiture

Dans le cadre du programme d'entretien des toitures 2006, la réfection de celles de la banque alimentaire et d'un hangar des ateliers municipaux est commencée. (51 190 €) ■

civisme

● Jets de nourriture aux animaux

Le règlement sanitaire départemental stipule dans l'article 120 : Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, promenades, cimetières, etc., des graines ou toute nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons.

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage, d'attirer les rongeurs, ou de compromettre



les parterres et plantations.

Les propriétaires d'immeuble et de tous établissements publics ou privés ou leurs représentants doivent faire obturer ou grillager toutes les ouvertures susceptibles de donner accès aux rongeurs, aux chats et aux pigeons et de permettre la nidification de ces derniers.

Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit susceptible de causer une nuisance ou un risque de transmission de maladies à l'homme ou à l'animal. ■





Le budget 2006

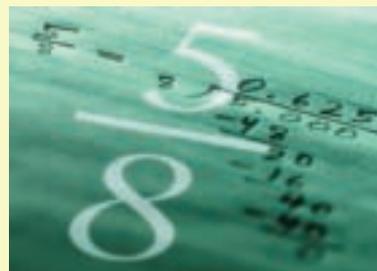
● Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Gestion des services (chauffage, électricité de la commune...)	1 563 535 €	Report fonctionnement 2006	207 810 €
Charges de Personnel salaires, cotisations sociales	3 227 000 €	Immobilisations	25 000 €
Provision pour l'investissement 2005	550 000 €	Atténuation des charges (remboursement maladie..)	87 000 €
Gestion courante participation aux organismes, subventions assos..	752 975 €	Produits des services	372 500 €
Charges financières	263 100 €	Travaux en régie	60 000 €
Amortissements	143 950 €	Travaux exécutés par les employés	
Dépenses imprévues	18 923 €	Impôts et Taxes	3 357 269 €
Charges exceptionnelles	39 610 €	Dotations et participations ex : l'État, la CAF...	2 132 664 €
		Autres produits	291 500 €
		Produits Financiers	9 350 €
		Produits exceptionnels	16 000 €
TOTAL des DEPENSES	6 559 093 €	TOTAL des RECETTES	6 559 093 €

RESULTAT prévisionnel 2007 en équilibre sans augmentation des taux d'imposition (part communale)...

● Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses imprévues	10 558 €	FCTVA	200 000 €
Amortissement	16 995 €	TVA récupérée sur investissements 2005	
Dépenses reportées	736 841 €	Subventions, participations	914 224 €
Remboursement en capital de la dette	507 000 €	Virement du Fonctionnement	550 000 €
Projets nouveaux à engager en 2007		(recette provenant du fonctionnement)	
Extension bibliothèque	60 000 €	TLE (taxe locale équipement)	200 000 €
Acquisition terrains	20 000 €	Emprunt pour projets 2006	340 000 €
Réaménagement ancien collège	130 000 €	Emprunt pour projets 2007	220 000 €
Finition voies Mitterrand et Métairie Foch	45 000 €	Amortissements	138 000 €
Mise aux normes Foyer rural	100 000 €	Vente ancienne Gendarmerie	500 000 €
Sécurisation Avenue Gascogne	49 000 €	Excédent de fonctionnement	325 109 €
Aménagement locaux Mairie	300 000 €	Subventions reportées	181 306 €
Scolaire	50 000 €	Subventions en annuités 2007	20 755 €
Cheminement piétonnier route de Verdun	66 000 €		
Equipements informatique	70 000 €		
Urbanisation route d'Ondes	35 000 €		
Nouveau groupe scolaire: études	160 000 €		
Extension zone sportive stadium	200 000 €		
Aménagement jardin HLM	18 000 €		
Aménagement cimetière	35 000 €		
Divers investissements	980 000 €		
Total des Projets engagés en 2006	2 318 000 €		
TOTAL des DEPENSES	3 589 394 €	TOTAL des RECETTES	3 589 394 €



RESULTAT prévisionnel 2007 en équilibre avec un recours à l'emprunt très limité...

● Les résultats du budget 2006



- ✓ **La maîtrise des charges de fonctionnement est continue**
- ✓ Le résultat intègre la globalité du service Enfance/Jeunesse
- ✓ **Les intérêts de la dette divisés par 2,5 en 6 ans**
- ✓ **La communauté de communes** a fortement limité la progression des charges
- ✓ **La modulation tarifaire** (en fonction du quotient familial) sur les services rendus (restaurant scolaire, AIC, stages sportifs...) reste un véritable succès
- ✓ **Une baisse sensible des dotations de l'Etat qui se désengage...**
- ✓ **Des investissements** diversifiés qui tentent de couvrir l'ensemble des besoins
- ✓ **La dette de la commune en baisse de - 9% en 1 an (de -50% en 6 ans)**
- ✓ **Une capacité d'autofinancement stable, signe d'une bonne santé financière.**

● Les grandes lignes du budget 2007 Objectif : toujours mieux vous servir !

Impôts locaux : 0 % d'augmentation pour la commune

Le taux des 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) sera maintenu à son niveau actuel pour ce qui concerne la part communale. L'inflation prévisible en 2007 ne sera pas reportée. Toutefois, l'augmentation des bases (valeur locative) à l'initiative de l'Etat sera effective.

0 % d'augmentation pour la commune depuis 4 ans

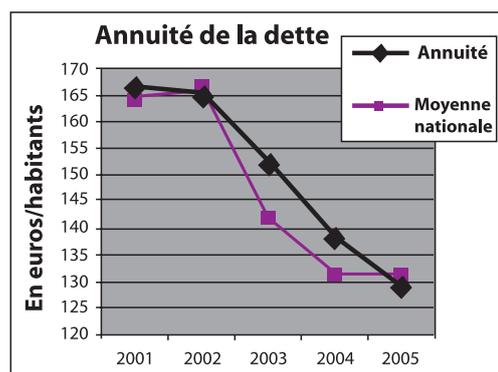
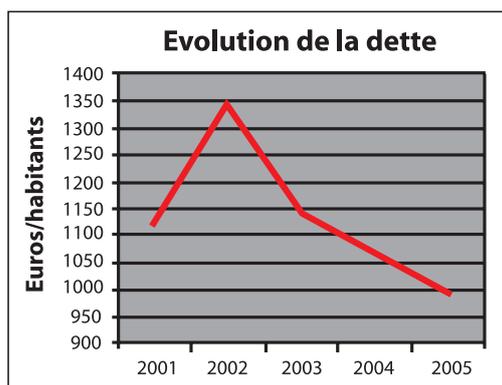
- ✓ **Continuer le financement du capital de la dette par le résultat du fonctionnement.**
- ✓ **Maintenir la qualité du service rendu malgré un accroissement significatif de la population.**
- ✓ **Recourir à un emprunt minimum pour financer nos projets d'investissements 2007.**
- ✓ **Optimiser nos investissements pour couvrir les besoins liés à : l'entretien du patrimoine,** l'évolution des besoins générés par l'augmentation de la population et des services attendus.



● Etude de la dette de Grenade

(en €/habitant)

Dette au 31/12	2001	2002	2003	2004	2005
Encours	1115	1344	1141	1073	990
Moyenne nationale	948	930	804	815	816
Annuité	166	165	152	138	129
Moyenne nationale	164	166	142	131	131



Dégradations

● Vandalisme et dégradations en tout genre

Pour la énième fois la salle des fêtes a été l'objet d'actes de vandalisme : menuiseries détériorées, vitres cassées, boîtier de sécurité de nouveau endommagé, portes de l'armoire électrique fracturées.

Les cinq changements de vitres cassées de la Salle des Fêtes ont coûté à la commune plus de 10 000 €.



Dégradations des conduits d'évacuation de la chaudière de la Salle des Fêtes

Dégradations
Salle des Fêtes



Dégradations de l'armoire électrique de la Salle des Fêtes



Armature de protection pour les conduits de la Salle des Fêtes

Dernièrement nous avons été obligés de changer le conduit d'évacuation de la chaudière et de construire toute une armature métallique afin de le protéger. Il faut être conscient que pour une poignée de gamins livrés à eux-mêmes, et qui n'ont pour plaisir que de détériorer les lieux et bâtiments publics, c'est toute la population qui en pâtit car le temps et l'argent passés en réparation ne peut être utilisé à autre chose. ■

Une meilleure qualité de vie

● Des gestes qui permettent de rendre la commune plus propre, plus belle, plus agréable à vivre. Des gestes simples pour une meilleure qualité de vie.

Espace public par excellence, la ville doit être l'objet de toutes les attentions. Des services publics (Mairie et Communauté de Communes) qui en ont la charge mais aussi des citoyens que nous sommes tous. La collectivité a des devoirs envers les usagers mais les usagers ont aussi des devoirs en tant que citoyens.

Souvent, il suffit de pas grand chose, d'un seul geste pour qu'une rue, une place, un quartier soient plus agréables à vivre.

Respecter la ville dans laquelle on vit, c'est en accepter les règles qui régissent toute vie en collectivité et, au bout du compte, se respecter soi-même.

Respecter la ville demande des gestes simples comme rentrer son conteneur après le passage de la collecte pour laisser la libre circulation sur les trottoirs ou ramasser les déjections de son animal préféré.

Respecter la ville, c'est se rendre à la déchetterie

pour y déposer ses encombrants et ses déchets verts ou bien faire appel aux services compétents pour leur enlèvement.

Respecter la ville, c'est faire usage des poubelles, afficher sur les panneaux d'expression libre et ne pas souiller murs et mobilier urbain par des tags.

La ville appartient à tous. La partager, c'est respecter les emplacements réservés aux handicapés, les pistes cyclables, la vitesse dans la Zone 30, le 50 km/h sur les autres voies.

Sensibilisons-nous à ces gestes simples mais efficaces. ■



Tags

Pelouses interdites

● Chiens et ville propre

Pour lutter contre les déjections canines dans les espaces verts publics, la municipalité a sensibilisé la population au travers de panneaux d'interdiction.

Désormais, les propriétaires de chiens ne peuvent plus laisser leurs chiens vagabonder sur les pelouses pour faire leurs besoins.

Pour compléter ce dispositif, la Mairie envisage d'aménager des espaces à cet effet

afin d'éviter les déjections sur les trottoirs.

Enfin, de nouvelles poubelles, sur le modèle de celles mises dans les jardins publics seront disposées. ■



Conteneurs

● Poubelles et citoyenneté

Sortie et rentrée des conteneurs : Les conteneurs individuels et collectifs doivent être sortis au dernier moment, et rentrés rapidement après le passage des éboueurs. Ceci évite l'encombrement des trottoirs, facilite la circulation des piétons et améliore le cadre de vie de la commune.

Entretien des conteneurs : Le lavage des conteneurs est à la charge de l'habitant.

Jours fériés : La collecte a lieu toute l'année, sauf les jours fériés. Pour les jours fériés, la collecte est alors reportée au jour de

ramassage suivant.

La collecte a lieu trois fois par semaine à la Bastide : les lundis, mercredis et vendredis ; et pour les extérieurs de Grenade deux fois par semaine : les mardis et jeudis.

Par exemple pour la collecte de la Bastide : si le lundi est férié, le ramassage se fera le mercredi.

Pour la collecte des extérieurs de Grenade : si le mercredi est férié, le ramassage se fera le jeudi.

En cas de déménagement : Les conteneurs doivent être laissés sur place.

En effet, les conteneurs sont mis à disposition des habitants, mais restent la propriété de la collectivité. De plus, ils sont affectés à une adresse, et non pas à une famille.

Taille des conteneurs : Les conteneurs sont dimensionnés en fonction de la composition de la famille ou du type d'activité pour les professionnels.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux Grenadins peuvent contacter la Communauté de Communes au 05 61 82 63 74 pour obtenir gratuitement leurs conteneurs, ainsi que toutes les informations nécessaires sur le tri sélectif. ■

Décharges

● Décharges : stop aux sauvages

Grenade bénéficie de nombreux chemins et sites de verdure naturels dont chacun peut apprécier les bienfaits. Malheureusement, nous constatons encore des dépôts de déchets divers (gravats, encombrants, dépôts de tonte, ...) en bordure de chemins ou de champs.

Nous constatons également des dépôts au pied des conteneurs.

Nous faisons appel au civisme et à la responsabilité de chacun d'entre nous en demandant de respecter les espaces publics et privés, dans un souci de respect de l'environnement et de notre cadre de vie. ■



→ Une tournée spéciale qui ramasse, aux pieds des conteneurs de collecte sélective (Points Tri), les dépôts sauvages = mobilise 3 agents et une benne à ordures pendant environ 1h30 !

⊗ Récupérer des encombrants laissés depuis longtemps = mobilise deux agents pendant une petite heure, pour d'environ 60 €. A cela y ajouter le traitement de ces encombrants qui est d'environ 114 € la tonne.

→ Il faut donc déposer ces déchets en déchetterie !

NB : la collectivité paye un forfait annuel de 15,10 € par habitant, qui comprend le fonctionnement de la déchetterie et le traitement des déchets.

⊗ Il ne faut pas déposer des déchets verts dans les bacs de collecte d'ordures ménagères. Si ils les posent dans les bacs de collecte, cela coûte plus de 165 € la tonne, car ils sont incinérés, au lieu d'être compostés.

→ Déposer des déchets verts en déchetterie !

⊗ Cependant, il est utile de noter les efforts communs de la part des Grenadins et de la Communauté de Communes de Save et Garonne, qui grâce à un meilleur tri de leurs déchets et une meilleure organisation du service des ordures ménagères de la Communauté de Communes de Save et Garonne, ont permis de baisser d'1/2 point la Taxe des Ordures Ménagères, qui est passée de 17,7 % à 17,2 %.



Plus rien dans les rues, ni au pied des conteneurs, ni dans les campagnes

Un incident de collecte s'est produit lors de la tournée des ordures ménagères du 30 janvier sur Grenade et nous oblige à redonner l'information :

Les dépôts de bidons d'huile dans les conteneurs sont interdits ; ils doivent être déposés à la déchetterie.

BREVES

● La Salle des Fêtes

La Salle des Fêtes ne pourra être louée pendant le mois de mars 2008, en raison des élections municipales, dont la date n'est pas encore fixée. ■

● La Fête de la Musique

Pour cette occasion, Le Comité des Fêtes de Grenade demande aux Grenadains qui désirent participer activement (chant, instrument...) de se faire connaître afin de leur réserver des moments d'interventions dans le programme de la Fête. Merci de vous inscrire au Comité d'Animation des Fêtes, auprès du Président, M. Bost, au 06 09 08 36 54 ■

● Inscriptions Rentrée Scolaire 2007

Pour inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire 2007, merci de vous présenter dès à présent à la mairie de Grenade, au service des affaires scolaires, muni de :

Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou téléphone...)

Le livret de famille.

Pour tous renseignements complémentaires : 05.61.37.66.00

Et demander le service des affaires scolaires.

Pour les enfants nés en 2005, ils seront enregistrés sur liste d'attente. ■



La Police municipale vous informe

● Mais que fait la police ?

La Police Municipale, composée de 5 agents, exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Elle assure une relation de proximité avec la population.

Une convention de coordination entre les Forces de Sécurité de l'État (La Gendarmerie) et la Mairie établie un partenariat entre la Brigade de Grenade et notre poste de Police Municipale, dans diverses missions de sécurité.

Elle effectue des missions aussi diverses que variées telles que :

Sécurité des Entrées et Sorties d'établissements scolaires (Ecoles et Collège)

Surveillance Générale : patrouille de sécurisation, repérage d'éventuels problèmes sur la chaussée ou sur les trottoirs puis information aux services compétents, repérage de constructions illicites ou vérifications simples pour le compte du Service Urbanisme, recherche de l'information dans tous les domaines, avec prise de contact avec la population, les commerçants, les anciens, les jeunes.

Intervention Voie Publique : incivilités, accidents, malaises, nomades, animaux errants, dégradations et vols, problèmes de voisinage...

Dossiers Administratifs : 138 dossiers traités en 2006, dont :

- Enquêtes du T.G.I : 25 notices individuelles pour 2006,
- Enquêtes du Trésor Public : 26 pour 2006,
- Gestion et suivi des attestations d'accueil,
- Gestion et suivi des Déclarations de Chiens 1^{ère} et 2^{ème} catégories,
- Gestion et suivi des Déclarations de Débits de Boissons...

Surveillance Particulière : des manifestations sportives, feux d'artifices, marché hebdomadaire, marché de nuit...

Police du Stationnement : 323 infractions relevées en 2006, dont 194 sur trottoir.

Police de la Route : 174 infractions relevées en 2006, dont la surveillance du bon respect de la réglementation, contrôle de la vitesse, entre autres.

Opérations Funéraires.

Constatactions logements insalubres : 04 en 2006.

Assistance à Huissier : 08 en 2006.

Cérémonie : Monument aux morts de Grenade et St Caprais pour les cérémonies officielles.

Vérifications logements vacants : 127 vérifications effectuées en 2006.

Prévention routière : dans les écoles au profit des grandes sections maternelles et de l'ensemble des classes Primaire Bastide et de JC Gouze.

Deux interventions par classe dans l'établissement puis pour les CM2, sortie sur le terrain à pied.

Concours d'affiches réalisé en partenariat avec la Bibliothèque de GRENADE.

Objets Trouvés

Partenariat avec la Gendarmerie : pour l'Opération Tranquillité Vacances.

Les placiers : gestion et encaissement des volants du marché hebdomadaire, des forains lors des fêtes locales et des cirques, ouverture d'une nouvelle portion de rue... (Gambetta), organisation de la Foire de la St Luc.

1 111 Écrits professionnels ont ainsi été rédigés en 2006. ■



● La Prévention Routière

L'Action de la Police Municipale, portant sur la Sécurité Routière auprès des enfants de Grenade se termine.

Cette action vise la sensibilisation des enfants au repérage des dangers de la route. Compte tenu du nombre d'accidents dont ils sont victimes annuellement et l'accroissement de la circulation.

L'enfant piéton est beaucoup plus vulnérable : sa perception du danger est imparfaite, ce qui en fait une population particulièrement exposée.

En 2006 alors que le nombre de tués sur la route a baissé de 5% par rapport à l'année précédente, le nombre de piétons tués a augmenté de 8 %.

Il est nécessaire d'initier les enfants très tôt à ce milieu, pour qu'ils n'aient pas tendance à la confondre avec un terrain de jeu.

Nous avons pu constater que les élèves constituaient un public attentifs et intéressé. Ne manquant pas de poser des questions, car curieux de découvrir les règles d'un milieu qu'ils côtoient quotidiennement.

Après 14 interventions dans les classes de CM1, CM2 et maternelle grande section, les plus jeunes se sont vus décernés leur permis piéton.



Un concours d'affiches est actuellement lancé au niveau de toutes les classes. Leur exposition se fera au début du mois de juin dans un local communal. Le thème en est : "Inventez un panneau, permettant de faire passer un message aux usagers". Compte tenu de leur intérêt et de leur vivacité d'esprit, nous ne doutons pas d'obtenir des résultats étonnants ! ■

PERMIS DE PIETON



BREVES

CENTRALISATION DES APPELS D'URGENCE

« 17 »
EN ZONE
GENDARMERIE
NATIONALE



Soucieuse de proposer un service public en adéquation avec les évolutions de son environnement, la Gendarmerie Nationale a décidé la centralisation de tous les appels téléphoniques « 17 » en un lieu unique.

Pour le département de la Haute Garonne, cette opération qui sera affective dès le 1^{er} Avril 2007 à minuit, aura pour but d'acheminer tous les appels « 17 » vers le Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG), qu'ils soient émis à partir d'un téléphone portable (GSM) ou d'un téléphone fixe (filaire).

Le traitement de ces appels par des professionnels de l'accueil téléphonique, en liaison directe avec les patrouilles, permettra d'accroître la réactivité des unités face à l'évènement et d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Le numéro à 10 chiffres de la Brigade Territoriale continuera d'aboutir dans cette unité durant les heures d'ouverture, le numéro « 17 » étant exclusivement dédié au traitement des appels de détresse. ■

LE PIJ (Point Information Jeunesse)

Le Point Information Jeunesse, est un lieu, ouvert à tous, sans conditions d'âge ou de situation, où vous trouverez :

- Des informations sur tout ce qui concerne la vie quotidienne loisirs, santé, transports, métiers, logement, formations, séjours à l'étranger, sports, emploi, vie pratique.
- Un informateur jeunesse qui vous accueille et vous guide dans vos recherches si besoin.
- Des offres de jobs et logements et la possibilité de frapper son CV.
- Un accès libre au matériel informatique et à l'ensemble du réseau INTERNET.

► **Des informations sur la législation et les secteurs qui embauchent**

► **La possibilité d'aider à rédiger son CV et sa lettre de motivation....**

HORAIRES D'ACCUEIL :

Le Lundi	► de 9H à 12H et de 14H à 18H
Le Mardi	► de 14H à 18H
Le Mercredi	► de 9H à 12H et de 14H à 18H
Le Jeudi	► de 14H à 18H
Le Vendredi	► de 9H à 12H et 14H à 18H

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Service enfance jeunesse / PIJ - Mairie de Grenade - 5 rue de Belfort 31330 GRENADE

☎ : 05 62 79 48 56 - Fax : 05 61 82 50 58

Adresse Electronique : [piz.grenade@wanadoo.fr](mailto:pij.grenade@wanadoo.fr)



Le Point Information Jeunesse

A l'approche des vacances d'été le Point d'Information Jeunesse propose aux jeunes :

- **Des pistes pour trouver un job**
- **Les offres du réseau information jeunesse**

Nouveaux arrivants

● Bienvenue à Grenade



Comme de coutume en fin d'année, la mairie donnera rendez-vous aux nouveaux Grenadains fin 2007.

Jean-Jacques Apine les accueillera pour leur présenter son équipe et tous les services proposés aux habitants.

A la salle des fêtes, les familles pourront discuter et faire le tour de tous les secteurs municipaux.

A l'occasion de cette soirée, ils pourront faire connaissance avec les élus autour d'un cocktail.

Au programme

- Présentation des principaux services municipaux,
- Remise d'une petite pochette contenant de nombreux documents d'information,
- Cocktail.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir téléphoner :

au 05 61 37 66 08

Services Administratifs

● Elections 2007 Vote par procuration



Les personnes qui désirent voter par procuration pourront s'adresser à la Gendarmerie de la Commune munies d'une pièce d'identité. ■

Armée de Terre

● Permanence Armée de Terre au PIJ

La permanence « Recrutement armée de terre » aura lieu désormais sur rendez-vous uniquement, tous les 15 jours au P.I.J. Pour tous renseignements, contactez le PIJ : 05 62 79 48 56

Conseil Général



● Aide du Conseil Général 31

La session budgétaire de l'Assemblée Départementale a, une nouvelle fois, démontré toute la détermination des élus pour accompagner les communes dans leur développement de manière performante et au plus proche de leurs préoccupations.

Subventions accordées par le Conseil Général :

- Acquisition de matériel sportif : buts et filets : 2548 €
- Acquisition de matériel informatique : 535 €
- Travaux d'implantation d'un préfabriqué à JC Gouze : 4097 €
- Travaux d'assainissement pluvial des allées Sébastopol : 125 342 €
- Accès à Internet : 1143 €
- Acquisition de mobilier destinées à la nouvelle salle associative : 1449 €

Météo France

● Information grand public

Météo-France met son information à disposition du grand public, en direct, par le numéro de téléphone court suivant : 3250

3250 un numéro utile et indispensable pour :

- Connaître les prévisions météo sur votre département ainsi que sur votre commune.
- Etre tenu informé en cas d'événement météo ayant un impact sur la sécurité, notamment en cas de vigilance orange ou rouge sur le département. Les cas de canicules ou de grands froids sont désormais pris en compte dans la surveillance. Vous pouvez consulter gratuitement les cartes de vigilance sur notre site internet à l'adresse : www.meteo.fr

Des prévisionnistes Météo-France dans la Haute-Garonne.

Les prévisions sont élaborées par des météorologistes locaux qui travaillent dans le département de la Haute-Garonne, et qui actualisent leur bulletin quatre fois par jour et cela sept jours sur sept. ■



Journée d'information

● Journée d'information sur les plantations d'Eucalyptus

Les plantations d'Eucalyptus sont financées à hauteur de 50% par la Région Midi-Pyrénées et peuvent bénéficier en outre d'une prime à la jachère industrielle par la PAC.

Cette culture à courte rotation présente un intérêt pour valoriser les terres agricoles peu productives.

Pour vous présenter le programme de développement local relatif à cette essence

et répondre à vos questions, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et la COFOGAR (Coopérative Forestière Garonnaise) organisent une journée d'information :

Le Vendredi 20 Avril 2007 à 9h00

A la Mairie de LAVIT
(Salle du Conseil – 1^{er} Etage)

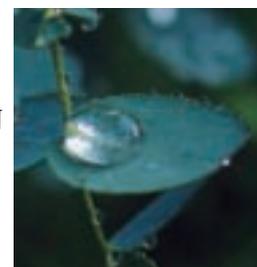
Programme de la réunion :

De 9h à 10h : exposé en salle sur le programme de développement de l'Eucalyptus.

De 10h à 12h30 : visites sur le terrain (plantation de 3 ans chez M. Delmarco à Lavit, plantation exploitable chez M. Taupiac à Esparsac).

Bureau du Tarn-et-Garonne

M. Philippe MIALHE
Chambre d'Agriculture
130, avenue M. Unol
82017 MONTAUBAN
Tel : 05 63 63 55 76
Fax : 05 63 63 30 25



La Bibliothèque Municipale

L'année 2006 a marqué un tournant dans l'évolution de la Bibliothèque Municipale.

Nous avons en effet atteint un total de **21 424** prêts (adultes et jeunes confondus) pour **5 552 visiteurs-lecteurs** sur ces 12 mois (3 168 lecteurs adultes et 2 384 lecteurs jeunes).

Le fonds imprimés s'élève à 5 460 documents répartis comme suit :

Fonds imprimés	Fonds Mairie	Fonds Médiathèque Départementale	Total Général
Adulte	2 227	1 008	3 235
Jeunesse	1 113	1 112	2 225
Total :	3 340	2 120	5 460

Nos lecteurs sont de plus en plus nombreux à oser franchir le seuil de la Bibliothèque et à s'inscrire. Leur nombre a atteint **867 inscrits** fin 2006, dont 745 sont des lecteurs actifs (ils reviennent au moins une fois par mois).

LECTEURS	TOTAL GENERAL des inscriptions de lecteurs actifs au 31 décembre 2006
Adulte	270 dont (228 femmes et 42 hommes)
Enfant (0-18 ans)	435 dont (232 filles et 203 garçons)
Ecoles (1)	37 classes (maternelles et primaires publiques et privées)
Autres	1 (association) 1 (crèche) 1 (Centre Le Tourret)
TOTAL	745 lecteurs inscrits actifs

L'équipe de la Bibliothèque est très heureuse d'accueillir, de conseiller et de satisfaire chacun de ces lecteurs, anciens et nouveaux.

Face à cet accroissement important, le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de développer encore leur politique de lecture publique et l'offre culturelle sur la commune de Grenade.

Une extension, côté droit de la Bibliothèque, va voir le jour au cours du second trimestre 2007 (début des travaux). Avec une salle supplémentaire, la Bibliothèque va proposer (à la rentrée 2007) un fonds sonore (CD audio) et un coin « lecture de la presse ».

Ce qui va, sans aucun doute, plaire à nos lecteurs actuels et nous permettre de capter de nouveaux publics.

En attendant que ce projet se réalise, nous vous proposons les nouveautés que nous venons d'acquérir et que vous retrouverez très prochainement dans nos rayonnages :

Jeunesse :

Graines de cabanes, LECHERMEIER
Contes de mille et une nuits, LAPORTE
Emporte moi, mon cerf volant, CAREME
La nuit des Zefirottes, PONTI
Mon 1^{er} tour du monde-atlas 5-8 ans
Journal d'une princesse (tomes 4 à 8)
La voleuse de livres, ZUSAK
Les cinq sens
J'explore le bord de mer
Manga : Naruto (tomes 1 à 20), AKAMATSU
Le clan des Otori (tome 4), HEARN
...

Romans adultes :

Personne n'y échappera, SARDOU Romain
Disparaître, POIVRE d'ARVOR Patrick et Olivier
Imperium, HARRIS Robert
La petite danseuse de Degas, PEYRAMAURE Michel
Dissimulation de preuve, LEON Donna
Un roman russe, CARRERE Emmanuel
La tour sombre (7 tomes), KING Stephen
Mes amis, mes amours, LEVY Marc
Se résoudre aux adieux, BESSON Philippe
La maison du retour, KAUFFMAN Jean-Paul
...

Et encore bien d'autres (romans, documentaires, albums, biographies ...).

A très bientôt à la Bibliothèque Municipale de Grenade (Ancien collège, contact : 05 62 79 38 21).



Exposition "Tous en Piste", en mars à la Bibliothèque

L'AIC : Qu'est ce que c'est ?

● L'AIC (Animation Inter Classe)

C'est un service municipal qui permet d'accueillir les enfants avant le classe de 7h à 8h35, après la classe de 16h45 à 19h et pendant la pause méridienne.

A St Caprais, les horaires d'accueil sont différents : de 8h à 9h le matin et de 16h30 à 18h le soir.

Cette structure d'accueil est déclarée annuellement à la DRDJS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports) et bénéficie d'un numéro d'agrément (un par groupe scolaire). Elle est donc soumise à la législation qui régit les accueils d'enfants mineurs en périscolaire à savoir :

- 1 animateur pour 10 enfants en maternelle, avec au moins 80% du personnel
- 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire, encadrant titulaire du BAFA ou
- 1 directeur par groupe scolaire, en cours de formation

L'objectif de cet accueil est de permettre aux enfants de mieux vivre leur journée d'école. Les animateurs adaptent donc les fonctionnements et les propositions d'activités en fonction de l'âge des enfants, de leurs besoins et de leurs capacités, des locaux et des différents temps de la journée.

En maternelle, les animateurs donnent la possibilité aux enfants de jouer librement en mettant à leur disposition le matériel nécessaire et adéquat (jeux de construction, voitures, dinette, puzzles...).

Très ponctuellement, des activités plus dirigées (dessins, découpage, collage) sont proposées aux enfants afin de leur permettre de participer à la décoration des restaurants scolaires ou des dortoirs avec un thème se rapportant à la saison ou à la période de l'année (le printemps, le nouvel an chinois...).

En élémentaire, le matin, les enfants ont la possibilité de commencer tranquillement leur journée en profitant des jeux de société et autres coins de jeux mis à leur disposition dans la salle d'accueil. Par ailleurs, en fonction des salles disponibles et du nombre d'animateurs, il peut leur être proposé à partir de 7h45 d'autres coins d'accueil avec des contenus différents : utilisation de la bibliothèque et de la rochelle (uniquement sur J.C. Gouze) et ouverture de la cour (si le temps le permet).

Le soir, les animateurs prennent en charge les enfants inscrits à l'AIC, leur proposent un goûter et ensuite les orientent vers les différents lieux :

- la cour où les enfants jouent librement avec le matériel mis à disposition (ballons, cordes à sauter, raquettes...) sous le regard vigilant d'un animateur.
- la salle AIC où, en dehors des coins jeux aménagés, des activités peuvent être proposées.
- le coin « devoirs » où les enfants peuvent faire leurs devoirs dans un endroit calme en présence d'un animateur.

Le midi, en élémentaire, les animateurs prennent en charge les enfants inscrits au restaurant scolaire directement dans leur classe.

Les enfants ont la possibilité d'aller manger au self de 11h55 à 13h20.

En dehors du temps repas, ils peuvent participer à des activités. Certaines sont régulières et se déroulent au moins une fois par semaine : initiation football à La Bastide ou initiation théâtre à J.C Gouze. D'autres activités comme les activités manuelles ou d'expression (chant, danse, fabrication de jeux de société...) varient tant dans leur contenu que dans leur programmation.

Certains projets sont communs aux 2 groupes scolaires et sont mis en place sur l'année tel « le club des copains » qui permet à des groupes d'enfants des deux écoles élémentaires de se rencontrer et d'apprendre à se connaître autour d'activités ludiques et variées.

En dehors des activités proposées, les enfants ont également la possibilité de jouer librement dans la cour ou la salle AIC en présence d'un ou plusieurs animateurs suivant le lieu.

Quelques chiffres

Nombre d'enfants accueillis (en moyenne) et nombre d'animateurs			
	Matin e : enfants a : animateur	Midi	Soir
St Caprais	12e / 2a	40e / 4a	12e / 2a
La Bastide maternelle	25e / 3a	67e / 8a	30e / 3a
La Bastide élémentaire	35e / 3a	120e / 10a	35e / 4a
J.Cl.Gouze maternelle	32e / 4a	85e / 10a	33e / 3a
J.Cl.Gouze maternelle	40e / 4a	190e / 13a	50e / 4a

Un repas : combien ça coûte ?

Le prix du repas facturé aux parents varie de 1,86 € à 2,37 €.

Le prix de revient pour la mairie varie de 5,36 € à 5,87 €.

Le coût en frais de personnel (animation et restauration) s'élève à 3,50 € par enfant (hors coût produit d'entretien et fluides). ■

Centre de Loisirs élémentaire - vacances de février 2007-

C'est avec enthousiasme que les enfants ont participé au thème de ce séjour :

"Un petit tour des pays en 10 jours".

Ils ont découvert des jeux d'adresse et de plateaux de différents pays (Afrique, Egypte, Asie...) amenés par la Ludothèque "Terre de jeux" de Beauzelle.

Quelques enfants ont participé à l'initiation squash.

Le jour de mardi gras, les enfants sont allés à la Maison de Retraite présenter un spectacle : danse et assiette chinoise étaient aux rendez-vous.

Au cours des vacances même le traiteur nous a concocté un repas martiniquais !

N'oubliez pas de vous inscrire au Point Information Jeunesse pour les prochaines vacances. ■



Terre et jeux au CLSH de février 2007



Fresque réalisée par les enfants du CLSH, en février 2007



A la maison de retraite CLSH février

Conseil Municipal du 31 janvier 2007

● Changement du lieu de mariage pendant la durée des travaux de la Mairie

La Salle du Conseil Municipal sera indisponible pendant deux mois. Les mariages seront célébrés dans la salle des fêtes du Préau, à l'Ancien Collège, pendant la durée des travaux, à savoir du 19.02.2007 au 15.04.2007.

● Intervenants dans les écoles pour l'année scolaire 2006 /2007

Le Conseil Municipal décide d'allouer pour l'année scolaire 2006 / 2007

- 12 heures par classe et par an,
- Au tarif d'intervention de : 9,11 € brut/heure,
- Après Signature d'une convention tripartite (Mairie/Directeur d'Ecole/Intervenant) fixant un calendrier d'intervention.

● Remise en état d'appareil d'éclairage public détérioré

Un certain nombre d'appareils d'éclairage public détériorés vont être remis en état par le syndicat départemental d'électricité. Le coût total de ce projet est estimé à 2.818 €.

● Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de plus de 3500 habitants, la procédure d'élaboration du budget commence obligatoirement par le débat d'orientation budgétaire qui doit être organisé dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

La Commune enregistre un excédent de 1 285 813 € :

- 1 076 777 € pour équilibrer la section d'investissement,
- 209 036 € en report de fonctionnement.

L'Evolution de la dette qui se situe au 1^{er} janvier 2007 à 5 813 700 € (environ 820 € / habitant) est en recul.

L'emprunt 2006 : aucune mobilisation n'a été nécessaire en 2006. Il était prévu pour financer l'urbanisation de la rue de la République et le pluvial des Allées Sébastopol. Il sera réaffecté sur les travaux de réaménagement de la Mairie et le Cheminement route de Verdun.

En revanche, l'emprunt 2005 de 300.000 € a été mobilisé en novembre 2006 afin de financer les travaux de la salle du « Préau », l'acquisition du terrain pour le nouveau groupe scolaire, l'acquisition du terrain de la Pérignone et la réalisation du pluvial et du rond-point de la ZAC.

Les dépenses du Personnel ont représenté 47,3 % des dépenses totales.

L'aide aux familles par le biais du PASS s'est élevée à 6.690 € pour la culture et à 2.610 € pour le sport.

Taux d'imposition : ils sont restés inchangés depuis 2003 et le resteront en 2007, soit 35,8 % des recettes

Les perspectives 2007

- Le renforcement de certains services : le Centre Social (1/2 poste de conseillère), La bibliothèque municipale (1/2 poste), Le service financier (1/2 poste pour une analyse financière plus fine et plus efficace)

- Les programmes principaux porteront sur :

La partie centrale de l'aile Nord de l'ancien collège (locaux associatifs), L'extension de la bibliothèque municipale, Le réaménagement de la Mairie, La rénovation de l'école élémentaire La Bastide, La mise à jour de l'équipement informatique et de téléphonie des services, L'aménagement d'un terrain d'entraînement au stadium, Le projet d'aménagement de la maison CHIOMENTO en Centre Social, Le projet d'implantation d'un restaurant scolaire à l'école maternelle La Bastide qui pourrait devenir un programme de rénovation totale de ces bâtiments (mise en conformité par rapport à certaines normes, réfection de la toiture), La mise aux normes du Foyer Rural, La construction du nouveau groupe scolaire & C.L.S.H ne débutera qu'en 2008. ■

Conseil Municipal du 7 mars 2007

● Soutien en faveur de la langue et de la culture occitanes

Le Conseil Municipal considère que la sauvegarde de la diversité linguistique et culturelle est un enjeu des prochaines années. Il souhaite la mise en place de mesures favorables : à l'enseignement de la langue et dans la langue, au développement de la création et de l'action culturelle occitane, à la présence de l'occitan dans les médias, la vie publique et sociale.

Dans le cadre de ses compétences, la Commune de Grenade œuvrera en ce sens.

● Vote du taux des taxes communales

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir en 2007, les taux votés en 2006. Les taux sont restés inchangés depuis 5 ans, du moins pour la part communale.

	<i>Rappel taux 2006</i>	<i>Propositions taux 2007</i>
Taxe d'habitation	14,23 %	14,23 %
Taxe foncier bâti	28,12 %	28,12 %
Taxe foncier non bâti	96,04 %	96,04 %

● Renforcement de réseaux entre l'ancienne et la nouvelle station d'épuration

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence du 10 janvier 2007, aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres des 5 et 19 février 2007, la décision suivante a été prise :

Le groupement d'entreprises COTHERM TP / GIESPER / SMTP a été retenu pour réaliser les travaux de renforcement du réseau eaux usées et du réseau eau potable. Le montant du marché après appel d'offres ouvert s'élève à :

- pour la tranche ferme : 477.167,60 € HT,
- pour la tranche conditionnelle : 463.533,40 € HT

● Aménagement du pavillon Nord de l'ancien collège

La maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du pavillon central nord de l'ancien collège a été confié à Mme NOUVEL,

architecte, moyennant la rémunération de 8.240,00 € HT.

● Rétrocession à la Commune des espaces communs et réseaux du Lotissement « Métairie Chambert »

● Incorporation dans le domaine communal du bien sans maître situé 68, rue Gambetta

● Vente du bâtiment industriel situé sur la zone économique

Par délibération en date du 26.04.2006, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente le bien cadastré Section F n° 1360, propriété de la Commune, situé lieu-dit « Les Mines » à Grenade (ancien bâtiment MAVI).

La **Société S.T.M. Matériels d'Impri-**merie qui travaille dans le métier des Arts

graphiques recherche un bâtiment en urgence afin de s'y installer et propose d'acheter ce bien moyennant la somme de 340.000 €.

● Vente des parcelles F n° 1926 et 1927 situées route de Toulouse

Par délibération en date du 06.12.2006, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente les parcelles cadastrées Section F n° 1926 et 1927, appartenant à la Commune, situées route de Toulouse à Grenade. M. Marty, domicilié à Grenade, envisage d'installer sur ce terrain son entreprise (ALUMINIUM 31) et de construire éventuellement deux bureaux qu'il proposera à la location. La somme proposée est de 115000 €.

● Informations

Le marché de travaux concernant l'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la route de Verdun (RD2) et a été attribué à l'entreprise **MERIC** moyennant un forfait de rémunération de 54.754,29 € HT. ■

communauté de communes



Office de Tourisme



Contact Office de Tourisme Intercommunal

38, rue Victor-Hugo 31330 GRENADE
Téléphone : 05 61 82 93 85

<http://www.tourisme-grenade.fr>
contact@tourisme-grenade.fr

Ouverture au public :

Période d'Eté : (1^{er} mai / fin octobre)

du lundi au samedi : **9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h 30**
le dimanche : **14 h 30 - 18 h 30**

Période d'hiver : (fin octobre / début mai)

du lundi au samedi : **9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30**

● Espace Halle et Arts

La matinée rencontre se déroulera le Samedi 14 Avril, à l'Espace Halle et Arts de l'Office de Tourisme ■

Au Programme cet été

Samedi 2 Juin et Dimanche 3 Juin à 14h30
Les Jardins secrets de la Bastide
 Dans le cadre des Bordes-vous aux Jardins proposés par le Ministère de la Culture

Les Visites du Jeudi

Jeudi 12 Juillet à 16h Visite Libellule en bord de Save
Jeudi 19 Juillet à 9h Visite des bords de Garonne
Jeudi 26 juillet à 16h Visite Libellule en bord de Save

Jeudi 2 - 9 - 16 - 23 - 30 Août à 10h30
Visite de la Bastide Royale de Grenade
 Ses maisons à colombages, ses hôtels particuliers XVIII^e, la Halle et l'Eglise, monuments historiques classés du XIV^e.

Jeudi 5 Septembre à 9h
 Visite des bords de Garonne

Tarif : 2 € / adulte
 Gratuit pour les moins de 18 ans
Réservations
 Office de Tourisme Save et Garonne
 38 rue Victor Hugo
 31330 Grenade sur Garonne
 Tél. 05 61 82 93 85 Fax. 05 61 82 84 41
 Email : contact@tourismegrenade.fr
 www.tourisme-grenade.fr




Exposition
 Du 30 mars au 30 avril 2007



Cécile LE COZ

Espace Halle et Arts
 Horaires d'ouverture
 Du lundi au samedi
 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Office de Tourisme Save et Garonne
 38 rue Victor Hugo
 31330 Grenade sur Garonne
 Tél. 05 61 82 93 85
 www.tourisme-grenade.fr
 contact@tourisme-grenade.fr

L'Office de Tourisme Intercommunal
 Présente
La Ronde des Epouvantails
 En Save et Garonne
 Du 8 Juillet au 15 Août



Office de Tourisme Save et Garonne
 38 rue Victor Hugo
 31330 Grenade sur Garonne
 Tél. 05 61 82 93 85
 www.tourisme-grenade.fr
 contact@tourisme-grenade.fr

● Les journées du Patrimoine

Cette années les Journées du Patrimoine auront lieu les Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre.

A Grenade les manifestations suivantes sont organisées :

- Eglise de Grenade : ouverture de l'édifice et présentation de son histoire par l'Association des Amis de Notre Dame,
- Couvent des Ursulines : ouvert le samedi et le dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 avec visite guidée
- Visites guidées de la Bastide de Grenade : une visite le samedi et une visite le dimanche, visites gratuites (horaires et réservations : consulter l'Office de Tourisme)
- Le Petit Train de Grenade : ouvert le samedi et le dimanche, démonstrations de machines à vapeur. ■

Musique



Le Récital Brassens

● Récital Brassens

Le duo Mikaël et JM. Juraver vous a proposé le samedi 3 février de partager l'immense répertoire constitué par Georges Brassens.

Les chanteurs à texte sont à la mode. Georges Brassens s'est imposé dans le cœur du public français avec des textes estampillés d'un certain caractère, des chansons croquées à vif dans la vie quotidienne. Il passe sans transition de l'extrême drôlerie à la gravité la plus cinglante.

Ce duo, emprunt d'humour, de culot et d'insolence nous ont fait partager cet univers en nous égrenant les histoires du poète. ■

Mardi Gras

● Mardi du Centre de Loisirs

Le centre de loisirs est venu animer l'après midi de mardi gras à la maison de retraite. A partir de ce thème très porteur, l'équipe d'animateurs a fait passer un moment très coloré et chaleureux. Plusieurs spectacles très créatifs ont été présentés : danses, jonglage, samba dans des costumes très bariolés.



Mise en scène des enfants à la Maison de Retraite



Mardi Gras du centre de loisirs

De quoi stimuler l'imaginaire et la créativité de nos anciens !

Enfants et résidents ont partagé ensuite un goûter préparé par le personnel de l'établissement. ■

Ça s'est passé à Grenade

Loto des Ecoles



Beaucoup de monde au loto des écoles

Tous les organisateurs remercient également tous ceux qui ont confectionné crêpes, gâteaux, quiches, et bien d'autres choses proposés au buffet. ■

Des enfants attentifs à l'énoncé des numéros



● Loto des écoles du 27 janvier au Foyer Rural

Le samedi 27 janvier, le Foyer Rural a accueilli le loto des écoles. De nombreuses parties en quines ou cartons pleins se sont déroulées. Grâce à la générosité des commerçants et des artisans, au dévouement des parents d'élèves et à la disponibilité de nombreux bénévoles, de multiples lots ont été gagnés : lecteur DVD, filets garnis, vélo, forfaits « remise en forme » et beaucoup d'autres encore.

Galette des Rois

● Galette des commerçants non sédentaires

La galette des rois est une tradition que l'association des commerçants du marché grenadain se réjouit de fêter tous les ans.



Les anciens recevant la galette



La galette des rois

Pour cette occasion les rois mages et leur âne ont parcouru le marché en offrant des parts de galette des rois.

Les commerçants ont aussi pensé aux anciens car comme l'an passé ils ont offert aux pensionnaires de la Maison de Retraite des galettes que le personnel de l'établissement s'est fait un plaisir de servir.

Des gestes que l'on aimerait voir plus souvent. ■

Les sapeurs-pompiers

● Cérémonie de la Sainte Barbe

Sainte Barbe, à en croire la légende, fut morte vierge et en martyre après que son père l'eut décapitée. Depuis cette dame est la patronne des artilleurs et des sapeurs pompiers, et elle a été célébrée à Grenade le samedi 27 janvier.

Pour l'occasion une assemblée des plus notoires fut conviée autour des soldats du feu.

Madame Gouze, Conseillère Générale du Canton de Grenade, Monsieur Apine, Maire de Grenade, Monsieur Rosello, Maire Adjoint, le Colonel Toufflet, Directeur Départemental du Service Incendie et Secours, le Commandant Gerber, Commandant du Groupement Nord-Ouest, le chef de Brigade de la Gendarmerie honorèrent de leur présence cette cérémonie qui fut l'occasion d'une remise de décorations.

Le Lieutenant Guiraud a débuté cette cérémonie en proposant une minute de silence en l'honneur des pompiers morts au feu : les sergents J. Longagne, JB. Caussat, G. Caussat, JJ. Daniaud, ainsi que le sapeur R. Bégué.



Hommage aux soldats du feu

Il a ensuite évoqué le bilan des interventions 2006 en soulignant que l'année avait été bien remplie :

- 114 interventions pour incendie
- 531 interventions secours à personnes et accidents de la route
- 128 interventions diverses

donc au total 773 interventions.

Il a enfin annoncé neuf promotions (D. Pitorre, C. Rieupeyroux, JF. Cruzate, G. Esparsel, W. Gasset, L. Guiraud, F. Daniaud, L. Guiraud, B. Santos) ; sept diplômés ont été remis et trois nouveaux pompiers ont été accueillis.

Le Colonel Toufflet a, pour sa part, félicité le Lieutenant pour ces distinctions et promotions et souligné l'engagement croissant des volontaires.

Madame Gouze a, quant à elle, remercié le Colonel pour les deux véhicules supplémentaires et a rappelé l'aide apportée par les épouses des sapeurs pompiers au quotidien.

La soirée s'est terminée par un apéritif et un dîner organisés par l'amicale des sapeurs pompiers. ■



Les jeunes sapeurs pompiers encadrés par leurs formateurs

Foyer Rural

● Assemblée Générale du Foyer Rural

Le Foyer Rural de Grenade a tenu son assemblée Générale le 9 février 2007 à Grenade.

En ce début d'année André Gonceau, son président, se félicite d'avoir terminé l'année 2006 avec 280 adhérents.

Ce nombre important, en augmentation constante, prouve que les activités qui sont proposées plaisent et que le Foyer Rural est largement ouvert sur le public grenadain de 4 à 80 ans.

Le Pass'Grenade, initié par la Mairie, a permis à plus de 30 jeunes d'accéder à des activités.

Quant à l'agrément « éducation populaire » des financements « comité d'entreprise » ont été possibles.



Assemblée Générale du FOYER RURAL

De gauche à droite B.Talou, Vice-Président ; JJ. Apine, Maire de Grenade ; A.Gonceau, Président ; V.Valentin, Trésorière, V.Gay, Secrétaire

Fort des ses 22 animateurs, 17 activités, 6 salariés, le Foyer Rural demeure une association dynamique et ambitieuse de s'étoffer encore plus.

Les adhérents présents, après l'exposé des comptes-rendus financier et moral, ont approuvé le bilan d'activité de l'année 2006 à l'unanimité des votants.

Le nouveau Conseil d'Administration a également été élu avec la totalité des voix. Nous constatons l'arrivée de nouveaux bénévoles : Y.Rosello ; M.Viot ; G.Bouillin ;

L.Alméras ; V.Laborde ; D.Henck ; J.L.Lacome ; C.Berger ; V.Gay.

Une équipe renforcée qui va permettre la poursuite des actions déjà engagées et la relance d'autres activités comme les arts floraux, l'atelier belote, la randonnée.

En fin d'assemblée, Jean Jacques Apine, Maire de Grenade, a une nouvelle fois démontré toute la détermination des élus pour accompagner dans son développement le Foyer Rural.

Préserver, aménager, mettre en confor-

mité les locaux du Foyer, voilà les engagements pris par la majorité municipale a-t-il dit.

Jean Jacques Apine assure qu'il poursuivra et approfondira ses efforts de proximité, cela au plus près des besoins des concitoyens.

Le Conseil d'Administration a terminé la réunion en remerciant l'assemblée d'être venue. ■

Anciens Combattants

● Exposition de la Fédération Nationale des Anciens Combattants sur les 3 dernières guerres

3 guerres, 24000 morts, 250000 malades et blessés.

Trois chiffres qui résument le drame vécu par plusieurs générations dont les jeunes hommes, de la Tunisie à l'Algérie, en passant par le Maroc, ont donné plusieurs mois de leur vie, par simple civisme, pour répondre à l'appel sous les drapeaux. A l'exception de la colère bien légitime des rappelés, contraints de tout abandonner sans savoir pour combien de temps, plusieurs mois après avoir accompli leur service militaire, l'énorme majorité des français a fait son devoir de citoyen sans acrimonie particulière, en admettant loyalement son destin. Simplement parce que c'était ainsi, comme l'avaient fait avant eux nos pères, nos grands-pères et nos arrière-grands-pères, et qu'il était difficilement concevable à l'époque d'envisager autre chose que de « faire son temps ».

Il a fallu attendre le 5 octobre 1999 pour, qu'étreint par l'émotion, l'hémicycle reconnaître solennellement, à l'unanimité, la

réalité de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cet acte fort plaçait enfin sur un pied d'égalité les combattants de la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, avec les générations, du feu, précédentes.

Cette exposition qui a eu lieu du 4 au 9 mars a présenté des documents et des photos relatant les différentes guerres et a ainsi contribué à inscrire dans la mémoire collective des Grenadains, une évidence aujourd'hui avérée d'une époque révolue. ■



Exposition de la FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

De gauche à droite M.Bloqué, Mme Gouze, Mme Font, M.Apine, M.Darmanin, Mme Imbert, M.Sensely, M.Hastentefel, M.Espinase

Foire aux Livres

● 6ème Edition de la Foire aux Livres

Le dimanche 11 mars 2007 Grenade a célébré le livre et plus largement l'écrit sous toutes ses formes. Cette manifesta-

tion a accueilli de nombreux curieux et passionnés qui sont venus y retrouver des livres et des auteurs. Une quinzaine d'exposants, bouquinistes, métiers du livre ont proposé leurs richesses : livres d'occasions, livres rares...

Deux auteurs étaient présents pour dialoguer avec le public, dédicacer leurs livres et participer à des débats.

Parce qu'il en faut pour les goûts de toute la famille, vous avez pu trouver également à la vente des éditions rares, des revues

anciennes, des collections, des ouvrages scolaires, ou encore des fanzines et des Bandes Dessinées, des cartes postales, vieux papiers, journaux anciens, monnaies, timbres, de beaux livres et des livres d'occasion à bas prix.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour tous les collectionneurs et amateurs de livres anciens de satisfaire leur envie de chiner et dénicher l'objet rare et convoité.

Un dimanche littéraire à la campagne ! ■



Y. Rosello et A. Rocaher à la Foire du Livre

Les assos vous informent

Les Ateliers Musicaux



● Journée « Découverte Artistique » pour les établissements scolaires de la région

Forte de ses deux années d'expérience, l'association « Multimusique » a décidé d'offrir une journée « découverte artistique » aux établissements scolaires de la région.

Le but de cette journée est d'amener nos jeunes écoliers à développer leur sens musical et créatif!!! pour leur faire découvrir différents instruments et cultures musicales.

Cette journée peut se découper en plusieurs ateliers de courte durée (environ 1/2h) : brève histoire de la musique, présentation d'instruments, premier contact avec un instrument, démonstration interactive et ludique, la musique et les nouvelles technologies, ...

Ces ateliers sont adaptables en fonction de l'âge des élèves (de la maternelle à la 3^{ème}).

Nous souhaitons ainsi mettre en place des projets pédagogiques autour de la musique avec les différents établissements scolaires de la région.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Eric ANGLAS au 05.62.79.23.93

● Stages et Master Class > Vacances juillet/août

Occuper les enfants pendant que les parents travaillent, rompre avec l'isolement durant les vacances d'été, découvrir la musique en prenant son temps, etc. C'est pour toutes ces raisons que notre association proposera désormais des stages musicaux pendant les vacances d'été.

Encadrés par des musiciens professionnels, ces stages se veulent à la fois ludiques et éducatifs.

Ce sont des stages de découverte, d'approfondissement, de technique d'un ou plusieurs instruments ouverts à tous.

Les masters class sont conçus pour l'approfondissement de techniques particulières ou l'apprentissage d'un style de musique animés par des musiciens reconnus dans leur discipline.

Quelques exemples des stages proposés :

- Ateliers thématiques (batterie, guitare, piano, percussion, chant, etc.)
- Travail de groupe (jeux d'ensemble, improvisation, composition)
- Initiation et découverte pour les débu-

tants (travail ludique, premier approche)

- M.A.O musique assisté par ordinateur
- Master class intervenant extérieur (démonstration, débat)

Ces stages se termineront, dans la mesure du possible et pour ceux qui le souhaitent, par un concert ouvert au public (élèves + intervenants). ■

● Atelier MAO Musique Assistée par Ordinateur

Les nouvelles techniques multimédia permettent de nos jours d'accéder plus facilement à la création de support musical et n'oblige pas l'apprentissage de la musique sous forme plus classique.

Grâce à la Mao, la création musicale devient plus ludique et permet aux plus novices de commencer à accéder à tout l'univers musical. Cet atelier comprend la découverte des possibilités du home : initiation aux principaux logiciels de composition musicale et de traitement du son ; l'apprentissage de la création d'instrumentaux, le mixage le sample.

Pour tout renseignement :

Association Multimusique

1 quai de Garonne

31330 GRENADE

Tél. 05.62.79.23.93

Email multimusique2@wanadoo.fr

Site web www.multimusiques.com

Chorale

● Chorale les Fous Alliés et Compagnie

Notre chorale de Jazz, Blues et années 60 (en français), répète tous les lundis à 20h30, à Grenade, cantine de l'Ancien Collège (face à la Mairie).

Des connaissances musicales ne sont pas indispensables, mais rythme, simplicité et bonne humeur sont souhaités !

Vous pouvez nous contacter au
05 62 79 57 09

Association Attitudes

● Danse à Grenade

L'Association Attitudes a le plaisir de vous informer que son "Gala de fin d'année" aura lieu le samedi 30 juin 2007 à 21 heures et le dimanche 1er juillet 2007 à 18 heures à la Salle des Fêtes de Grenade

Tarif des entrées : 8 euros pour le Gala du samedi ou du dimanche - 12 euros pour les Galas du samedi et du dimanche

Tickets en vente sur place, 1/2 heure avant le début du spectacle

Pour tout renseignement merci de
contacter le : 06 10 87 51 04



Comité d'animation

● Comité d'animation de Grenade

Le Comité d'Animation des Fêtes de Grenade présente ses animations pour cet été 2007 :

- 21 juin : Fête de la Musique (sous la Halle)
- 23 juin : Feu de la Saint Jean (au Quai de Garonne)
- 13 juillet : Marché de nuit (sous la Halle)



- 14 juillet : Bal sous la Halle et Feu d'artifices (au Rond de Save)
- Du 10 au 15 août : Fêtes votives (sous la Halle, au Rond de Save, et sur les Quais de Garonne) ■

Cap sur Grenade

● Enfile tes baskets



Le 2 juin 2007 aura lieu la 3^{ème} édition de la course pédestre « Cap sur Grenade », organisée par l'association « enfile tes baskets » et le comité d'animation de Grenade.

Programme de la journée :

- 15h00 : Accueil des participants et retrait des dossards sous la Halle

- 17h15 : Départ de la course enfants place de la Halle avec 1 boucle de 800m pour les 6-9 ans et 2 boucles pour les 10-12 ans.
- 18h00 : Départ du 5 et du 10km, chemin de la Hille, vers la piste de roller.
- 19h15 : clôture de la course et remise des récompenses sous la Halle pour toutes les catégories, ainsi qu'aux premiers Grenadains hommes des femmes des 2 courses.
- Apéritif offert à tous les participants suivi d'une paella géante sur réservation, au Foyer Rural.

Comme l'an dernier, tous les participants recevront un cadeau sérigraphié pour l'occasion et pourront visionner sur écran géant leur parcours.

Les bulletins d'inscription avec toutes les précisions seront disponibles chez nos partenaires ainsi qu'à l'Office de Tourisme Intercommunal.

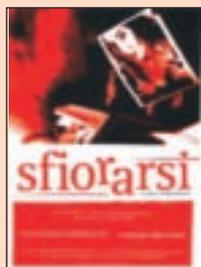
Vous pouvez aussi appeler au :
06 87 27 52 99 et 05 62 79 52 04
pour des renseignements ou aller sur les sites Internet de la course
<http://capgrenade.free.fr>
et de l'association :
<http://enfiletesbaskets.free.fr>

Rendez-vous donc au Samedi 2 juin avec ou sans baskets, pour participer à cet événement ou pour encourager les coureurs. ■

Le cinéma de Grenade

FESTIVAL ITALIEN

Festival en collaboration avec l'ABC (<http://www.cinemaitalientoulouse.com>) qui se déroulera à Grenade du 18 au 20 avril (voir détail des films ci-dessous)



mercredi 18 avril 2007 à 21:00

FROLÉS

Durée : 01h30

De : d'Angelo Orlando
avec : Angelo Orlando, Valentina Carnelutti, Giorgio Caputo, Mimosa Campironi, Alessandro Procoli, Martine Brochard
Genre : Romance (film italien)

jeudi 19 avril 2007 à 21:00

LE VENT FAIT SON TOUR

Durée : 01h50

De : Giorgio Diritti
avec : Thierry Toscan, Alessandra Agosti, Dario Anghilante, Giovanni Foresti
Genre : Drame (film italien)

vendredi 20 avril 2007 à 21:00

AGENT MATRIMONIAL

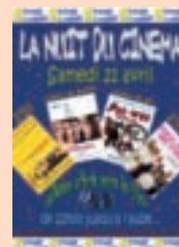
Durée : 01h32

De : Cristian Bisceglia
avec : Corrado Fortuna, Nicola Savino, Ninni Bruschetta, Elena Bouryka
Genre : Comédie (film)



NUIT DU CINÉMA

Réservez votre nuit ! Il y aura des films (voir détail ci-dessous) : Miss Sunshine Les témoins Pee Wee, Mon frère se marie. Un buffet aux entractes et le petit déjeuner offerts. Le tout pour 10€ (tarif dégressif : 4,5€ pour le 1er film, 3€ le 2ème, 1,5€ le 3ème et 1€ le 4ème).



samedi 21 avril 2007 à 21:00

LITTLE MISS SUNSHINE

Durée : 01h41

De : Jonathan Dayton et Valerie Faris
avec : Alan Arkin, Toni Collette, Greg Kinnear, Abigail Breslin, Steve Carell, Paul Dano
Genre : Comédie dramatique (film américain)



samedi 21 avril 2007 à 23:15

LES TÉMOINS

Durée : 01h52

De : de André Téchiné
avec : avec Sami Bouajila, Emmanuelle Béart, Julie Depardieu, Michel Blanc, Johan Libéreau
Genre : Drame (film français)



dimanche 22 avril 2007 à 02:00

PEE WEE

Durée : 01h32

De : Tim Burton
avec : Paul Reubens, Mark Holton, Diane Salinger, Judd Omen, Elizabeth Daily
Genre : Drame (film Comédie)



dimanche 22 avril 2007 à 04:15

MON FRÈRE SE MARIE

Durée : 01h35

De : Jean-Stéphane Bron
avec : Aurore Clément, Cyril Trolley, Quoc Dung Nguyen, Delphine Chuillot, Jean-Luc Bideau
Genre : Comédie dramatique (film franco-suisse)



Fin Juin, avec l'association "Gaado" de Launac dans le cadre du festival **Wassa'n Africa**, nous nous envolerons à nouveau vers le continent Africain.

Et dès à présent réservez votre week-end du 24 au 26 Août pour sa 5ème édition, **FestiCiné** qui vous proposera à nouveau quelques soirées en plein air, gratuites.

Gymnastique Volontaire

● En forme pour cet été

Nous sommes déjà 151 adhérents, alors venez nombreux et nombreuses nous rejoindre ce dernier trimestre pour retrouver la forme dans la bonne humeur avant l'été.

Il est encore temps d'adhérer pour ce 3^{ème} trimestre à un tarif attractif qui donne droit à 9 séances différentes par semaine aux horaires et lieux suivants.

Quatorze enfants et ados, grâce au Pass-Grenade mis en place par la Mairie, bénéficient depuis la rentrée des cours de la GV, spécifiques à leur âge.

Contacts :

Annick GIRARDOT : Tél : 06 09 36 02 84 - email : annick_girardot@yahoo.fr

Nelly PLAUTARD : Tél : 05 61 35 18 50

Gilda MATHIEU : Tél : 05 61 82 55 88

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h-10h	Salle bleue			Salle bleue	
10h-11h (senior)		Salle bleue		Salle bleue	
12h15h-13h15				Salle bleue	
19h-20h30			Gymnase	Salle bleue	
20h30-21h30	Salle bleue				
20h30-22h00					Salle bleue

Vie Libre

● Guérison et promotion des victimes de l'alcoolisme

Fondée en 1953, c'est une Association loi 1901 de nature populaire et familiale, reconnue d'utilité publique comme association nationale de jeunesse et d'éducation populaire. C'est une structure « d'amateurs professionnels » qui vient en aide aux personnes qui ont un problème avec l'alcool. Il ne faut pas se voiler la face, même en France l'alcoolisme est un fléau qui fait partie de notre société de consommation.

Le MOUVEMENT VIE LIBRE est composé de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants. Il aide, en collaboration avec le milieu médical les

malades alcooliques en quête de guérison, soutient et conseille leur famille, mène des actions de prévention dans les milieux scolaires, professionnels et aide à la réinsertion des buveurs guéris.

Une permanence se tient tous les derniers samedis de chaque mois de 10h à 12h, au Foyer Rural de Grenade.

Pour tout renseignement, information ou aide téléphoner au :
05 61 82 33 76 ou 05 61 74 02 23
06 03 34 87 39

Tennis

● Grenade Tennis Club



Le saison tennistique bat son plein que ce soit au niveau des jeunes le samedi après-midi pendant les cours assurés tout au long de l'année scolaire par Damien Giogetti, le Brevet d'Etat du club, Stéphanie Kieser et Maxence Taphanel, les deux initiateurs fédéraux ; mais aussi au niveau des adultes avec la reprise de la compétition en championnat Midi Pyrénées à partir du 25 mars. L'objectif de la saison étant le maintien de l'équipe en promotion 2 après la brillante montée de la saison dernière.

Mi février, le club s'est restructuré par la mise en place de commissions. Désormais, les Grenadains désireux d'obtenir des informations sur la vie du club ont la possibilité de contacter les référents suivants : Commission Jeunes, Soulayres Guillaume et Lescure Bernard ; commission sportive, Laborde Grégory ; commission communication Taphanel Maxence et commission développement, Flores Roger. Un affichage clair a été mis en place sur les panneaux à l'entrée des courts.

Actualité du club :

Le Tournoi ouvert à tous du 16 mai au 30 juin 2007.

Soirée de clôture avec repas convivial le 30 juin.

Renseignements et inscriptions au tournoi auprès de G. Laborde jusqu'au 13 mai au 06 83 12 46 31

Inscriptions au repas avant le 20 juin 2007 auprès de G. Soulayres au 06 63 08 76 12

Nouveautés du club :

L'accès aux terrains pour tous les Grenadains : mise en place d'une location horaire des courts de tennis pour les non adhérents à partir du 15 avril 2007 au tarif de 5 € et vente d'une « carte été » valable du 15 juin au 15 septembre 2007 au prix de 35 €. Informations affichées au club.

Et en projet pour tous les Grenadains, de 7 à 77 ans, début septembre 2007, le premier tournoi de mini tennis dans la ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le petit train de Grenade



Depuis une douzaine d'années Le Petit Train de Grenade réunit des vaperistes pour le plaisir de tous et fait découvrir le monde de la vapeur vive et de la maquette. Tous les ans dès que les beaux jours reviennent les machines sortent

de leur hivernage pour des démonstrations jusqu'à l'automne.

Visite du petit train de Grenade :
De 15h à 19h

Fête de la vapeur : DEMONSTRATION
POUR LES PETITS ET GRANDS

Venez nombreux ! Entrée gratuite

Dates des manifestations
20 mai - 10 juin - 24 juin - 08 juillet

22 juillet - 12 août - 26 août
13 et 14 septembre

(Exposition lors des journées du patrimoine)

Pour tous renseignements contactez :

Mr CHEVALIER Daniel
27 rue Gambetta
31330 GRENADE
05 61 82 71 70

Cyclo Sport

● Le Grenade Cyclo Sport tourne une page....

Après 14 années de présence active, Jean-Paul LARRIEU a souhaité être remplacé à la présidence du Grenade Cyclo Sport. C'est désormais Jean-Claude BILLIERES qui lui succède, aidé de Jérôme DE CONINCK au poste de secrétaire et Fabrice MARBOUTY trésorier du club. Nous n'oublierons pas les neuf autres membres du comité directeur qui oeuvrent tout au long de l'année pour la bonne marche de l'association.

Le Grenade Cyclo Sport est affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).

Quarante cinq licences ont été souscrites à ce jour, dont 4 féminines.

Vous souhaitez découvrir en toute convivialité la campagne environnante ou faire des ballades de cyclotourisme dans la région, n'hésitez pas à venir pédaler avec nous le dimanche matin ou lors de nos sorties hebdomadaires du lundi et jeudi. Accueil sympathique assuré.

Nous vous attendons.



Le nouveau président du Grenade Cyclo Sport rend hommage au président sortant, JP LARRIEU.

Pour nous contacter : 05-61-82-48-64

Email : jclaude.billieres@free.fr

ACTIF



ACTIF, Association d'Insertion, dont le but est l'insertion professionnelle de personnes en difficulté, spécialisée dans la création et l'entretien d'espaces verts et de nettoyage, vient d'accueillir son nouveau

commercial, Cédric GULLERES.

Après un BAC Science et Technologie de l'Agronomie et de l'Environnement, Cédric GULLERES obtient un BTS Aménagements paysagés.

Il a pu mettre ses compétences à l'épreuve dans divers projets comme la conception de bassins de jardins, l'aménagement d'une base de loisirs ou encore d'une ferme pédagogique.

Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance dans ses nouvelles fonctions au sein d'ACTIF.

Pour tous besoins (espaces verts ou nettoyage), vous pouvez joindre Cédric :

ACTIF

**19 avenue Lazare Carnot
31330 GRENADE
05 61 82 93 89**

Le GNAC

● Assemblée Générale de GNAC à Grenade

L'association G.N.A.C. (Grenade dit non aux Nuisances Aéroportuaires avec le Canton) a tenu son Assemblée Générale le 5 février 2007 à Grenade.

En ce début de 5^{ème} année d'existence, G.N.A.C. se félicite d'avoir terminé l'année 2006 avec 211 adhérents.

Ce nombre important, en augmentation de près de 50% par rapport à 2005, prouve que la mobilisation citoyenne contre le projet de nouvel aéroport ne faiblit pas.

Les adhérents, après l'exposé des comptes-rendus financier et moral, ont approuvé le bilan d'activité de l'année 2006 à l'unanimité des votants.

Le nouveau Conseil d'Administration a également été élu avec la totalité des voix. Sa constitution est la suivante : Président : Jérôme VIEILLEFOSSE, Vice Président pour les couloirs aériens : Patrick VALES, Vice Président pour le projet aéroportuaire : Thierry PORRO, Vice Président pour la logistique : Eric GRANADEL, Trésorier : Jean-Yves MARTIN, Secrétaire : Christelle GRANADEL, Secrétaire adjoint : André MARTY.

Florian DUCHATEL et Catherine BOCCIOLI ont également rejoint le Conseil d'Administration.

G.N.A.C. va donc poursuivre son action sur ses 2 axes fondamentaux.

Le premier contre le projet de nouvel aéroport avec l'A.C.N.A.T. (collectif de 60 Associations Contre un Nouvel Aéroport Toulousain dont elle est adhérente).

Le deuxième, avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) comme interlocuteur, concerne les couloirs aériens de Blagnac mis en place en 2003 en dépit de toute considération des populations survolées. La mise en place de la navigation par satellite (P-RNAV) prévu pour 2007 pourrait être retardée avec comme alternative des balises de radio navigation implantées au sol.

La présence de membres du bureau de l'ACNAT est venue confirmée l'importance et l'actualité du sujet.

Ainsi, Dominique Fiorina, président, Serge Ramon, secrétaire et Philippe Jeandot, responsable communication ont insisté sur l'importance de la mobilisation citoyenne et le bon droit de ce combat.

Les différents intervenants ont fait part des nombreuses avancées survenues depuis un an.

La première vient des 2 études présentées en février 2006 par la DDE 31, l'une portant sur les prévisions de trafic et l'autre sur les conséquences environnementales de l'aéroport de Blagnac. Ces nouvelles études, commandées par l'Etat, ainsi que notre analyse sont consultables sur le site Internet de GNAC :

<http://gnac31.free.fr>

ainsi que sur le site de l'ACNAT :

<http://www.nonalaeroport.org>

Elles confirment que Blagnac est capable d'absorber le trafic jusqu'en 2030 et même au-delà.

" L'analyse menée montre la cohérence du système aéroportuaire jusqu'à l'horizon 2030 et même au-delà : des solutions techniques pourront vraisemblablement être trouvées à court terme après 2030 afin d'accroître encore la capacité. " (Extrait du Rapport Volume 1 p. 35).

Ensuite, le ministre délégué à l'aménagement du territoire, M. Christian Estrosi, a annoncé le retrait des sites de Verdun et Monbéqui à l'Assemblée Nationale le 9 janvier 2007 : « Il n'est pas question de revenir sur les assurances que mon collègue Bussereau et moi-même avons données à la population et aux élus (...) S'agissant du

projet d'aéroport, plusieurs sites potentiels ont été envisagés dont trois en Tarn et Garonne, et j'ai bien noté l'opposition des élus et de la population. (...) Face à l'opposition des collectivités locales, le projet d'aéroport ne se fera pas en Tarn et Garonne » ...

Enfin, les discussions engagées permettent d'espérer que ni les SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) ni les contrats de projet Etat-Région (définis pour 6 ans) ne feront mention de réserves foncières.

Ainsi, la mobilisation citoyenne a porté ses fruits : après Vacquiers et Fronton, exit Verdun et Monbéqui.

Reste maintenant à éliminer les 4 derniers sites et notamment celui de Mazères en Ariège.

C'est la continuité du combat de l'ACNAT et des ses associations adhérentes.

Le conseil d'administration de G.N.A.C. a terminé la réunion en remerciant l'assemblée d'être venue si nombreuse et en rappelant que la mobilisation et la vigilance seraient les meilleures assurances contre ce projet inutile, ni ici ni ailleurs.

05.61.82.13.31

gnac31@wanadoo.fr

<http://gnac31.free.fr>



Assemblée Générale du 5 février 2007

AVRIL

- **Mois d'avril**
Exposition "Planète Papillon"
→ Bibliothèque Municipale
- **Du vendredi 13 au dimanche 22 avril**
Festival du film Italien
→ Cinéma de Grenade
en partenariat avec l'ABC
- **Samedi 21 avril**
1^{re} nuit du cinéma
→ Cinéma de Grenade
- **Dimanche 22 avril**
5^e Foire du loisir et des jardins
→ Allées Alsace Lorraine

MAI

- **Mois de mai**
Exposition
"Du vent, du sable et des étoiles"
→ Bibliothèque Municipale
- **Dimanche 13 mai à 15 h**
Thé dansant avec l'orchestre
"Sandrine Tarayre"
→ Club Ambiance UNRPA
- **Du 17 au 20 mai**
Carpenté
Tournoi de Football
→ Grenade Football Club
- **Dimanche 20 mai**
de 15 h à 19 h
Fête de la vapeur
Le petit train de Grenade

JUIN

- **Mois de juin**
Exposition "Le fantastique
au cinéma et dans la littérature"
→ Bibliothèque Municipale
- **Fin juin**
« Festival Wass'a'n Africa »
→ Cinéma de Grenade
(avec l'association "Gaado" de Launac)

- **Samedi 2 juin**
à 17 h 15 pour les enfants
et à 18 h pour les adultes
Cap Sur Grenade
3^e édition
- **Dimanches 10 juin et 24 juin**
de 15 h à 19 h
Fête de la vapeur
Le petit train de Grenade
- **Jeudi 21 Juin**
Fête de la Musique
→ Comité d'Animation des Fêtes
- **Samedi 23 Juin**
Feu de la Saint Jean
→ Quai de Garonne
Comité d'Animation des Fêtes
- **Dimanche 24 juin à 12 h**
Repas dansant avec l'orchestre
« Francis Bernard »
→ Club Ambiance UNRPA
- **Les 26, 27 et 29 juin**
Tournoi de Volley-ball
→ Gymnase
- **Samedi 30 juin 2007 à 21 h**
Dimanche 1^{er} juillet 2007 à 18h
Gala de fin d'année
→ Association Attitudes
- **Du 16 mai au 30 juin**
Tournoi de Tennis
→ Grenade Tennis Club
- **Samedi 30 juin**
Soirée de clôture du tournoi
de tennis
→ Grenade Tennis Club

JUILLET

- **Les Dimanches 8 et 22 juillet**
de 15 h à 19 h
Fête de la vapeur
Le petit train de Grenade
- **Vendredi 13 Juillet**
Marché de Nuit
→ Sous la Halle
Comité d'Animation des Fêtes

- **Samedi 14 Juillet**
Bal
→ Sous la Halle

et Feu d'Artifice
→ au Rond de Save
Comité d'Animation des Fêtes

Stages Master Class d'été
→ Association Multimusic

AOÛT

- **Du 24 au 26 août**
5^e édition de "Festi Ciné"
→ Cinéma de Grenade
- **Dimanches 12 et 26 août**
de 15 h à 19 h
Fête de la vapeur
Le petit train de Grenade

Stages Master Class d'été
→ Association Multimusic

SEPTEMBRE

- **Samedi 15 septembre**
et **dimanche 16 septembre**
Journées du Patrimoine
- **Samedi 30 juin 2007 à 21 h et le**
dimanche 1^{er} juillet 2007 à 18 h
Association Attitudes
Gala de fin d'année
→ Salle des Fêtes de Grenade